



Lettre de convocation pour un entretien

Par **bibouzet03**, le **09/09/2010 à 21:10**

Bonjour, rnce jour j'ai reçu une lettre de convocation par mon employeur concernant des erreurs que j'ai faite le 2 septembre 2010. rnrnhors ce jour la j'etai en conge . rnrnque dois-je faire? rnrnPS : j'ai bien commis des erreurs mai pa a cette date rnrnmerci de votre aide

Par **laureline691**, le **10/09/2010 à 15:37**

Il faut vous rendre à cet entretien pour pouvoir vous justifier et recueillir les observations de l'employeur . Selon la procédure , soyez accompagné . rnCordialement,